

**L'Union des producteurs de cinéma (UPC) s'alarme de l'avis rendu par l'Autorité de la Concurrence dans la perspective de la réforme de l'audiovisuel**

L'UPC s'alarme de l'avis rendu hier par l'Autorité de la Concurrence dans la perspective de la réforme de l'audiovisuel, à la suite de la saisie de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale.

À l'heure où la France a obtenu aux côtés de ses alliés européens la possibilité de réguler les investissements des opérateurs extra-territoriaux pour qu'ils contribuent à l'investissement dans la création, l'injonction à la dérégulation formulée par l'Autorité de la Concurrence est dévastatrice.

La mise en cause de la capacité de la production indépendante à initier, développer et faire financer les projets de films par plusieurs opérateurs, dans un cadre de régulation qui soit propre au cinéma, va à l'encontre d'une politique française historique reconnue et enviée dans le monde entier, qui a fait de la France le pays du cinéma et de sa production la première en Europe.

La réponse de l'Autorité de la Concurrence montre son extrême fébrilité face aux nouveaux arrivants, en parfaite contradiction avec les positions défendues par l'Europe et tout particulièrement la France.

Alors que le Ministre de l'Économie mène une bataille sans relâche pour instaurer la taxation des géants, que la France a défendu sa vision historique de la diversité culturelle dans les négociations de la nouvelle directive sur les services de médias audiovisuels, les préconisations de l'Autorité de la Concurrence signent un abandon total du tissu d'entreprises et de créateurs qui constituent un fleuron français mondialement reconnu.

Le cinéma est une force pour notre pays, qui doit continuer à œuvrer pour son développement au sein de l'Europe et dans le monde, non pas en le sacrifiant par anticipation à l'aune des critères souhaités par de nouveaux arrivants qui ont jusqu'à présent refusé toute régulation mais en lui donnant les moyens de continuer à se battre pour faire que les œuvres existent dans un environnement international au sein duquel les producteurs évoluent constamment.

Contact presse :  
Frédéric Goldsmith, Délégué Général